

Direction générale des finances publiques

Direction générale de l'offre de soins

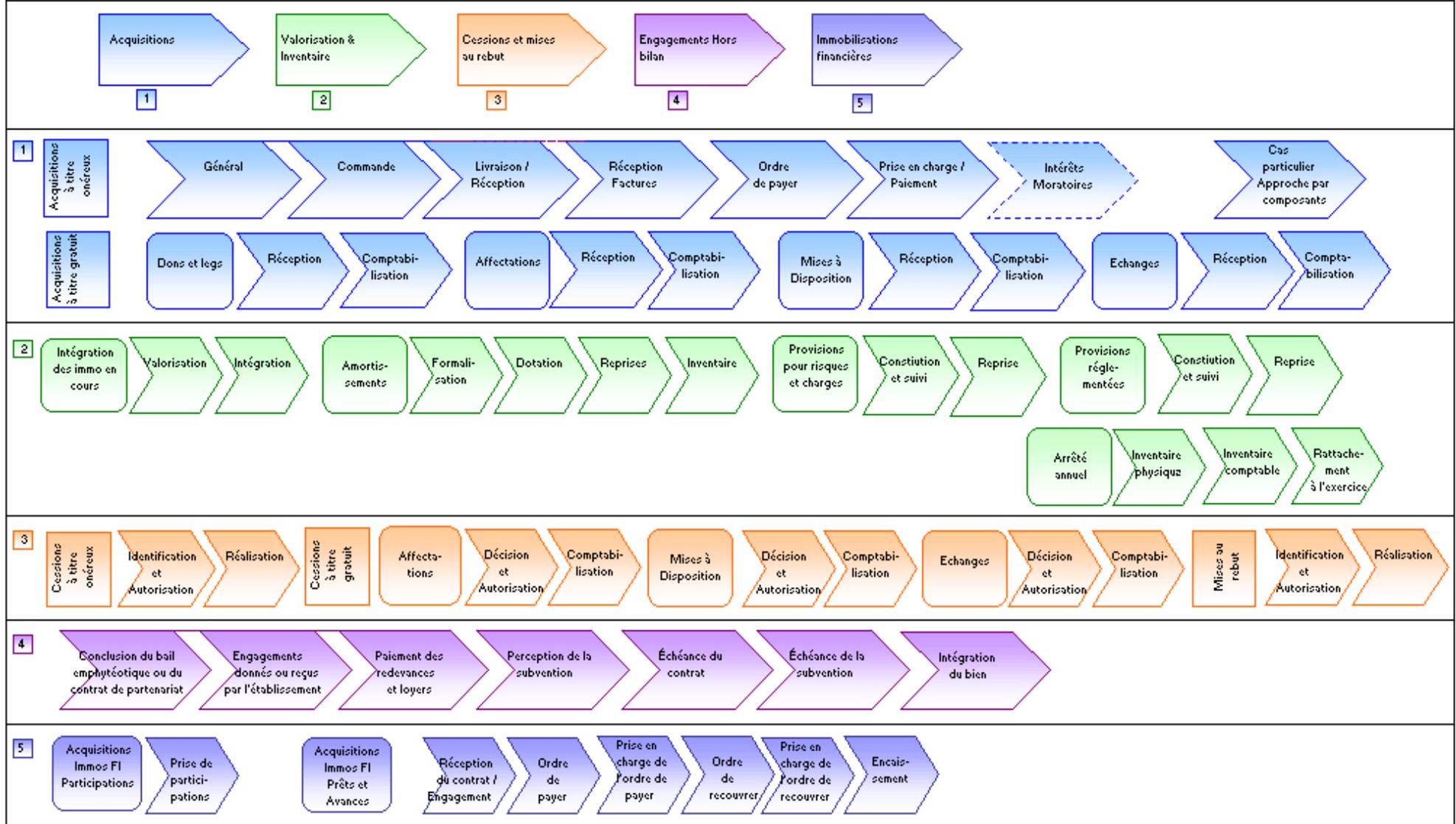
FIABILISATION ET CERTIFICATION DES COMPTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE
Contrôle interne comptable et financier (ordonnateur et comptable)

Cartographie type du cycle des immobilisations

Version novembre 2011

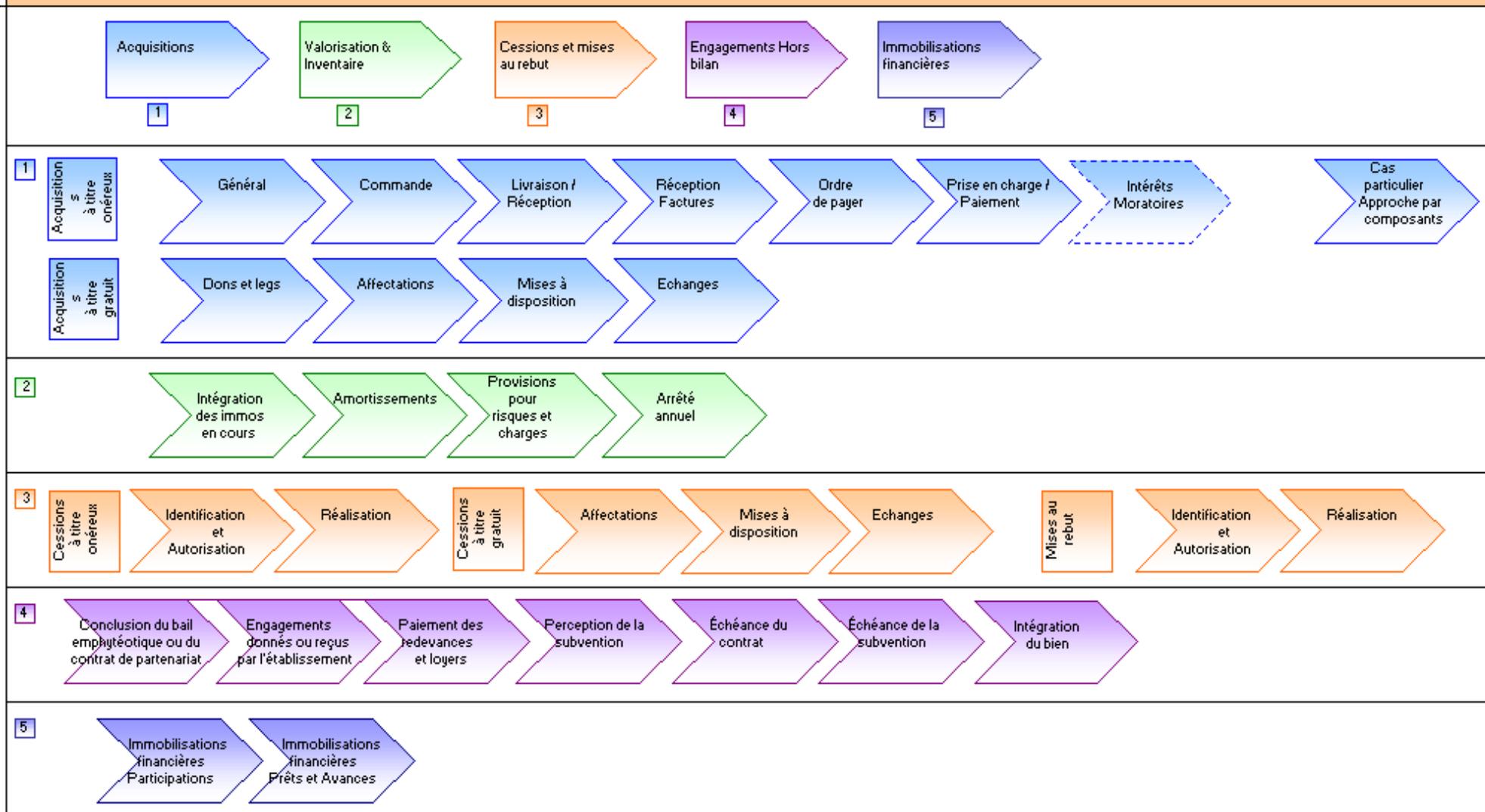
Cartographie type des risques comptables et financiers des EPS (ordonnateur - comptable)

1. Cycle Immobilisations



Cartographie type des risques comptables et financiers des EPS (ordonnateur - comptable)

1. Cycle Immobilisations



FIABILISATION ET CERTIFICATION DES COMPTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE
 Contrôle interne comptable et financier (Ordonnateur et comptable)

Cartographie type du cycle des immobilisations

Version novembre 2011

Cycles / Processus et observations	Principaux comptes			Procédures	Tâches	Acteurs	Risques	Objectifs de qualité comptable	Impact financier	Probabilité	Exemples de mesures de maîtrise du risque
	Haut bilan	Bas bilan	Résultat								
1 - Cycle immobilisations											
1.10 - Acquisitions à titre onéreux immobilisations corporelles et incorporelles				Général	Ensemble	ORD/CL	Absence de règles et de procédures formalisées Non respect des règles et des procédures				Détermination de règles, notamment comptables, et de procédures formalisées et communication de celles-ci à tous les acteurs concernés
					Ensemble	ORD/CL	Non respect des règles comptables en matière de comptabilisation des immobilisations (notamment : production immobilisée)				Définition des responsabilités (circuit de validation et identification du processus de supervision)
					Ensemble	ORD/CL	Absence de séparation des tâches entre les fonctions d'expression des besoins (équipements), de passation des commandes (dans le cadre ou non de marchés) et d'autorisation des commandes, de réception, d'enregistrement comptable, de contrôle des factures, de contrôle de l'état d'avancement des travaux, règlements des fournisseurs Non respect des délégations				Réalisation d'organigrammes séparant les tâches, à défaut que celles-ci soient réalisées par des individus différents Gestion des habilitations (gestion informatiques, délégations de signatures)
	20 / 21 / 237 / 238		613	Commande	Engagement comptable Engagement juridique	ORD	Non-respect des règles et procédures	Régularité	Faible	Moyen	Traçabilité des opérations Suivi de l'exécution de chaque marché Contrôle de supervision du respect ou de la mise en œuvre des procédures de commande
						ORD	Litiges et contentieux dus au défaut de respect du code des marchés publics (mise en concurrence, procédure d'attribution, seuil des marchés, etc)	Régularité	Moyen	Moyen	Maîtrise des règles de la commande publique - Observation des règles de publicité - Dispositif de veille technique, juridique, environnemental et social des entreprises
						ORD	Collusion entre le service acheteur et le fournisseur	Régularité	Faible	Faible	Utilisation de bons de commande (BdC) prénumérotés Validation et visa des BdC par une personne autorisée

FIABILISATION ET CERTIFICATION DES COMPTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE
 Contrôle interne comptable et financier (Ordonnateur et comptable)

Cartographie type du cycle des immobilisations

Version novembre 2011

	20 / 21 /22 / 237 /238	401 / 404 / 445	613	Livraison / Réception	Réception	ORD	Absence d'enregistrement de la livraison	Régularité Exhaustivité	Moyen	Moyen	Détermination de règles et procédures formalisées de livraison/réception et communication de celles-ci à tous les acteurs concernés
						ORD	Non-réception ou réception incomplète de la commande	Exhaustivité	Moyen	Moyen	Définition des responsabilités (circuit de validation et identification du processus de supervision)
						ORD	Réception non-conforme à la commande	Exactitude	Moyen	Moyen	Traçabilité des opérations Séparation des tâches
					Constatation du service fait	ORD	Création d'un bon de livraison fictif	régularité sincérité	Moyen	Faible	Rapprochement du bon de commande et du bon de livraison
						ORD	Absence de vérification de l'avancement des travaux ou du bon fonctionnement de l'équipement	régularité sincérité	Fort	Faible	Systématisation des PV de réception
						ORD	Absence d'information du service liquidation	Réalité Exhaustivité	Moyen	Moyen	Suivi des bons de livraison et des PV de réception
	20 / 21 /22 / 237 /238	401 / 404 / 445	613	Réception des factures	Liquidation	ORD	Absence de formulation et/ou de suivi des réserves	Régularité exactitude	Moyen	Moyen	Traçabilité et suivi des réserves
						ORD	Absence de prise en compte d'une facture afférente à une commande réceptionnée	Exhaustivité	Moyen	Moyen	Mise en place d'un système permettant la connaissance rapide de toutes les factures reçues ou à recevoir
						ORD	Défaut d'enregistrement de la date d'arrivée de la facture	Exactitude	Moyen	Moyen	Procédure d'enregistrement de la date d'arrivée des factures
						ORD	Absence de prise en compte des règles applicables en matière de TVA	Régularité	Moyen	Moyen	Rapprochement du bon de commande, du bon de livraison et de la facture
						ORD	Absence de contrôle service fait/bon de commande/facture	Exactitude	Fort	Faible	Contrôle des taux de TVA appliqués
						ORD	Erreur de valorisation	Régularité Exactitude	Moyen	Moyen	Vérification systématique de la méthode d'actualisation et de révision des prix
ORD	Double liquidation d'une facture	Exhaustivité Régularité	Moyen	Faible		Identification des exemplaires de la facture utilisés dans le circuit d'approbation. Destruction des exemplaires inutiles. Contrôle SI sur les montants identiques et dispositif d'alerte					
ORD	Absence de liquidation des intérêts moratoires	Réalité Exhaustivité	Moyen	Fort		Veiller à ce que la date de réception de facture soit correctement renseignée dans le SI					
ORD	Absence de liquidation des pénalités sur marchés	Réalité Exhaustivité	Moyen	Moyen		Suivi de l'exécution du marché					
					ORD	Non comptabilisation d'une facture	Régularité Exhaustivité	Moyen	Moyen		

FIABILISATION ET CERTIFICATION DES COMPTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE
 Contrôle interne comptable et financier (Ordonnateur et comptable)

Cartographie type du cycle des immobilisations

Version novembre 2011

					ORD	Erreur d'imputation (y/c TVA) (entre comptes d'immobilisations selon la destination du bien et entre immobilisations et charges)	Régularité Imputation	Faible	Moyen	Revue formalisée des pièces justificatives et des contrôles effectués Recensement des factures fournisseurs entrant dans l'établissement
					ORD	Erreur de liquidation	Régularité Exactitude	Moyen	Moyen	
					ORD	Erreur sur le créancier	Régularité Exactitude	Faible	Moyen	

FIABILISATION ET CERTIFICATION DES COMPTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE
 Contrôle interne comptable et financier (Ordonnateur et comptable)

Cartographie type du cycle des immobilisations

Version novembre 2011

	20 / 21 / 237 / 238	401 / 404 / 445	613	Ordre de payer	Mandatement (avances, acomptes et versements définitifs; retenues de garantie)	ORD	Mandatement non justifié (double comptabilisation)	Régularité Exactitude	Moyen	Faible	Définition des procédures assurance la traçabilité des factures fournisseurs Dans le SI : dispositif d'alerte sur mandats de même montant Traitement diligent des liquidations conformément aux procédures écrites Procédure d'enregistrement de la date d'arrivée des factures Contrôle de supervision du respect des procédures de mandatement Mise en place d'un suivi des suspensions de paiement
						ORD	Non respect du délai global de paiement entraînant des intérêts moratoires	Régularité Exactitude	Moyen	Moyen	
						ORD	Suspensions de paiement reçues du comptable non traitées. Mandats non régularisés	Régularité Rattachement au bon exercice	Moyen	Faible	
						ORD	Absence de prise en compte à l'inventaire	Réalité Régularité Exhaustivité Sincérité	Fort	Moyen	
	20 / 21 / 237 / 238	401 / 404 / 445	613	Prise en charge / Paiement	Visa	CL	Erreur de liquidation	Exactitude	Moyen	Faible	Mise en place d'un contrôle partenarial ordonnateur/comptable en amont de la chaine de la dépense (dès la procédure de liquidation)
						CL	Erreur d'enregistrement	Imputation	Faible	Faible	
					Récupération des avances	CL	Non respect du code des marchés publics	Régularité	Moyen	Faible	Maîtrise de la réglementation de la commande publique Contrôle de conformité à la réglementation et de l'acte d'engagement
						CL	Erreur de calcul	Exactitude	Moyen	Faible	
					Traitement des oppositions	CL	Non prise en compte d'une opposition ou d'une cession de créances	Régularité Exactitude	Moyen	Moyen	Notification de l'opposition au comptable (fiscale, IS, TVA) Modalités d'enregistrement et de suivi adaptées
					Retenue de garantie	CL	Non comptabilisation de la retenue de garantie	Exactitude	Moyen	Faible	Contrôle des conditions d'application de la retenue de garantie
					Libération des garanties	CL	Erreur de liquidation	Exactitude	Moyen	Faible	Contrôle de la régularité de la libération des garanties
							Erreur d'enregistrement	Imputation	Faible	Faible	Analyse périodique des comptes fournisseurs et écritures correctives éventuelles

FIABILISATION ET CERTIFICATION DES COMPTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE
 Contrôle interne comptable et financier (Ordonnateur et comptable)

Cartographie type du cycle des immobilisations

Version novembre 2011

					CL	Erreur de créancier en cas de cession de créance	Exactitude	Faible	Faible	Suivi des oppositions - Mises à jour des fiches de cessions-opposition	
					CL	Retard de règlement entraînant des intérêts moratoires	Régularité Exhaustivité	Moyen	Moyen	Traitement des mandats dans le respect du délai global de paiement	
	6711			Intérêts moratoires	ORD	Non mandatement des intérêts moratoires	Régularité	Moyen	Moyen	Veiller à ce que la date de réception de facture soit correctement renseignée dans le SI	
					ORD	Calcul erroné	Exactitude	Moyen	Moyen	Contrôle du paramétrage du SI Rapprochement par sondage entre la date de réception sur la facture et la date enregistrée dans le SI	
					CL	Erreur de liquidation	Exactitude	Moyen	Moyen	Rapprochement par sondage entre la date de réception sur la facture et la date enregistrée dans le SI	
					CL	Erreur d'imputation	Imputation	Faible	Faible	Contrôle de la bonne imputation comptable	
	20 21 280				Comptabilisation des immobilisations par composants	ORD	Non distinction des biens devant être comptabilisés par composants	Réalité	Moyen	Fort	Donner une définition du composant pour l'établissement : - déterminer un seuil au-delà duquel un composant devra être reconnu - déterminer des écarts de durées d'amortissement entre composants Pour cette identification, se rapprocher des services techniques
						ORD	Conditions d'amortissement inadaptées	Réalité Exactitude	Moyen	Moyen	Enregistrer les composants de façon individualisée en les rattachant à leur

FIABILISATION ET CERTIFICATION DES COMPTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE
 Contrôle interne comptable et financier (Ordonnateur et comptable)

Cartographie type du cycle des immobilisations

Version novembre 2011

	281			composants	Comptabilisation des composants	ORD	Valeur comptable des éléments d'actifs cédés (VCEAC) erronées	Exactitude	Moyen	Moyen	immobilisation principale Déterminer des écarts de durées d'amortissement entre composants Appliquer une durée d'amortissement différenciée à chaque composant
						ORD	Dotations aux amortissements erronées	Réalité Exactitude	Moyen	Moyen	
					Enregistrement comptable	CL	Erreur d'imputation	Imputation	Faible	Faible	
						CL	Non distinction des biens devant être comptabilisés par composants	Réalité	Moyen	Fort	
1.11 - Acquisitions à titre gratuit				Général	Ensemble	ORD/CL	Absence de règles et de procédures formalisées Non respect des règles et des procédures				Détermination de règles et de procédures formalisées et communication de celles-ci à tous les acteurs concernés
					Ensemble	ORD/CL	Non respect des règles comptables en matière de comptabilisation des immobilisations (notamment : dons et legs; affectations; mises à disposition; échanges...)				Définition des responsabilités (circuit de validation et identification du processus de supervision)
1.11a - Dons et legs	1025 20 21			Réception	Décision d'acceptation	ORD	Absence de formalisation de la décision d'acceptation définitive	Régularité Exhaustivité	Moyen	Faible	Contrôle et suivi de la procédure d'acceptation d'un don ou legs
					Evaluation	ORD	Absence ou erreur d'évaluation	Exhaustivité Exactitude	Moyen	Faible	Suivi des modalités d'évaluation des immobilisations
					Emission du mandat et du titre	ORD	Absence de comptabilisation	Exhaustivité	Moyen	Faible	Rapprochement des actes et de la comptabilité
						ORD	Erreur d'imputation	Imputation	Faible	Faible	Contrôle de l'imputation comptable
					Mise à jour de l'inventaire	ORD	Absence de prise en compte à l'inventaire	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Transmission du document attestant la réception du bien au service chargé de l'inscription au registre de l'inventaire
						CL	Absence de comptabilisation des biens immobiliers reçus	Exhaustivité Exactitude	Moyen	Faible	Mise en place d'un suivi organisé et formalisé des entrées de biens en concertation avec l'ordonnateur

FIABILISATION ET CERTIFICATION DES COMPTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE
 Contrôle interne comptable et financier (Ordonnateur et comptable)

Cartographie type du cycle des immobilisations

Version novembre 2011

					Enregistrement comptable	CL	Enregistrement comptable erroné	Imputation	Faible	Faible	Contrôle (périodique, au moins en fin d'exercice) de l'ensemble des éléments transmis par l'ordonnateur (acceptation des dons et legs) aux fins de détection de biens acquis à titre gratuit non comptabilisés (autocontrôle).
1.11b - Biens reçus en affectation	221 229			Réception	Décision et signature de l'acte d'affectation	ORD	Absence d'acte d'affectation	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Contrôle et suivi de la procédure d'affectation
						ORD	Absence de transmission de l'acte d'affectation et des autres PJ au comptable	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	
					Evaluation	ORD	Absence ou erreur d'évaluation	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Suivi des modalités d'évaluation des immobilisations
					Mise à jour de l'inventaire	ORD	Absence de prise en compte à l'inventaire	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Transmission du document attestant la réception du bien au service chargé de l'inscription au registre de l'inventaire
					Enregistrement comptable	CL	Absence de comptabilisation des biens immobiliers reçus en affectation (opération d'ordre non budgétaire)	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Mise en place d'un suivi organisé et formalisé des entrées de biens en concertation avec l'ordonnateur
CL	Enregistrement comptable erroné	Imputation	Faible	Faible		Contrôle (périodique, au moins en fin d'exercice) de l'ensemble des éléments transmis par l'ordonnateur (actes d'affectation) aux fins de détection de biens acquis à titre gratuit non comptabilisés					
1.11c - Biens mis à disposition				Réception	Décision et signature de la convention de mise à disposition	ORD	Absence de convention de mise à disposition	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Contrôle et suivi de la procédure de mise à disposition
						ORD	Absence de transmission de la convention de mise à disposition et des autres PJ au comptable	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	
					Evaluation	ORD	Absence ou erreur d'évaluation	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Suivi des modalités d'évaluation des immobilisations

FIABILISATION ET CERTIFICATION DES COMPTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE
 Contrôle interne comptable et financier (Ordonnateur et comptable)

Cartographie type du cycle des immobilisations

Version novembre 2011

	241 249				Mise à jour de l'inventaire	ORD	Absence de prise en compte à l'inventaire	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Transmission du document attestant la réception du bien au service chargé de l'inscription au registre de l'inventaire	
					Comptabilisation	Enregistrement comptable	CL	Absence de comptabilisation des biens immobiliers mis à disposition (opération d'ordre non budgétaire)	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Mise en place d'un suivi organisé et formalisé des entrées de biens en concertation avec l'ordonnateur
							CL	Enregistrement comptable erroné	Imputation	Faible	Faible	Contrôle (périodique, au moins en fin d'exercice) de l'ensemble des éléments transmis par l'ordonnateur (conventions
1.11d - Echanges <i>La sortie de l'immobilisation est traitée dans l'onglet 1.3 Cessions et mises au rebut</i>	21		778	Réception	Décision et signature de l'acte d'échange	ORD	Absence d'acte formalisant l'échange	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Contrôle et suivi de la procédure d'échange	
						ORD	Absence de transmission de l'acte et des autres PJ au comptable	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen		
					Evaluation des biens échangés	ORD	Absence ou erreur d'évaluation	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Suivi des modalités d'évaluation des immobilisations	
				Comptabilisation	Enregistrement comptable	Emission du mandat et du titre	ORD	Absence de comptabilisation de l'encaissement ou du paiement de la soulte	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Suivi de l'exécution de l'acte
						Mise à jour de l'inventaire	ORD	Absence de prise en compte à l'inventaire	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Transmission du document attestant la réception du bien au service chargé de l'inscription au registre de l'inventaire
							CL	Absence de comptabilisation des biens immobiliers reçus en échange	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Mise en place d'un suivi organisé et formalisé des entrées de biens en concertation avec l'ordonnateur
	CL	Enregistrement comptable erroné	Imputation	Faible	Faible	Contrôle (périodique, au moins en fin d'exercice) de l'ensemble des éléments transmis par l'ordonnateur (conventions de mise à disposition) aux fins de détection de biens acquis à titre gratuit non comptabilisés						

FIABILISATION ET CERTIFICATION DES COMPTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE
 Contrôle interne comptable et financier (Ordonnateur et comptable)

Cartographie type du cycle des immobilisations

Version novembre 2011

Cycles / Processus et observations	Principaux comptes			Procédures	Taches	Acteurs	Risques	Objectifs de qualité comptable	Impact financier	Probabilité	Exemples de mesure de maîtrise du risque
	Haut bilan	Bas bilan	Résultat								
1 - Cycle immobilisations											
1.20 - Intégration des immobilisations en cours	20	404	72	Valorisation des immobilisations en cours	Réception des travaux - Mise en service	ORD	Absence de PV de réception des travaux	Régularité	Moyen	Moyen	Procédure formalisée et diffusée Définition précise des immobilisations concernées
	21				Recensement des productions d'immobilisations	ORD	Absence de prise en compte des immobilisations en cours	Exhaustivité	Moyen	Moyen	
	231				Valorisation des productions d'immobilisation	ORD	Erreur d'évaluation des coûts (notamment de personnel)	Exactitude Exhaustivité	Moyen	Moyen	
	232				Valorisation des travaux confiés à des tiers	ORD	Mauvaise formalisation de l'avancement des travaux et des coûts rattachés aux différentes phases	Régularité	Moyen	Moyen	
	237					ORD	Non exhaustivité des factures à prendre en compte	Exhaustivité	Moyen	Moyen	
	238				Information du comptable	ORD	Non transmission au comptable des pièces justificatives de mise en service	Régularité Exhaustivité	Moyen	Moyen	
				Intégration des immobilisations en cours	Virement en compte 20 ou 21	CL	Non connaissance des mises en service	Régularité Exhaustivité	Moyen	Moyen	En fin d'exercice, contrôle des travaux en cours devant faire l'objet d'une imputation définitive - Rapprochement avec l'ordonnateur
						CL	Date de virement en immobilisation incohérente avec la date de mise en service et la date de début	Régularité	Moyen	Moyen	Contrôle de la pièce justificative envoyée par l'ordonnateur lors de la mise en service
						CL	Absence d'enregistrement comptable ou enregistrement comptable erroné	Régularité Imputation	Moyen	Moyen	Contrôle de l'enregistrement comptable dès réception des pièces justificatives de mise en service
	1.21 - Amortissements				Formalisation	Dossier permanent	ORD	Absence de décisions générales et le cas échéant ponctuelles du Directeur fixant le plan d'amortissement par nature d'immobilisation (durée ou taux, méthodes de calcul)			
				Non permanence des méthodes pour les mêmes types de biens							
	2801 2803... 2805	via 451 à 456 si budget	68111 6871			ORD	Absence ou non respect du plan d'amortissement fixé par l'établissement	Régularité Sincérité Exhaustivité	Moyen	Moyen	

FIABILISATION ET CERTIFICATION DES COMPTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE
 Contrôle interne comptable et financier (Ordonnateur et comptable)

Cartographie type du cycle des immobilisations

Version novembre 2011

	2808	annexe		<p align="center">Dotations aux amortissements (Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles, des charges d'exploitation à répartir, des charges financières)</p>	Liquidation	ORD	Modification du plan d'amortissement en cours d'exécution sans décision motivée par un changement significatif des conditions d'utilisation du bien	Régularité	Moyen	Moyen	<p>Contrôle de la conformité du paramétrage des règles d'amortissement, dans le module informatique des amortissements</p> <p>En cas d'application du prorata temporis, contrôle de la présence de dotation aux amortissements l'année de la mise en service des immobilisations concernées</p> <p>Plan d'amortissement identique pour tous les biens de même type, sauf présence d'une décision spécifique et motivée du Directeur</p> <p>Contrôle de la justification en cas de dotation exceptionnelle aux amortissements:</p> <p>Application, en entrée et en sortie, des dispositions financières de l'acte d'affectation et/ou du pv de mise à disposition</p>	
	281... 282...	via 451 à 456 si budget annexe	68112 6871			ORD	Absence de dotation aux amortissements pour des immobilisations amortissables (biens propres ou reçus en affectation, frais d'études non suivies d'effet, ...)	Régularité Exhaustivité Rattachement au bon exercice	Moyen	Moyen		
	229 249	4816 4817 4818	6812 6861 6862			ORD	Présence de dotations aux amortissements pour des biens non amortissables	Sincérité Exactitude Régularité	Faible	Faible		
						ORD	Durée d'amortissement supérieure à 5 ans pour les immobilisations incorporelles ou supérieure, pour les charges à répartir (indemnités de renégociation de la dette et frais d'émission d'emprunts obligataires) à la durée de l'emprunt concerné	Sincérité Exactitude Régularité	Faible	Faible		
						ORD	Démarrage des amortissements avant la mise en service du bien	Régularité Exactitude	Moyen	Faible		
						ORD	Dotations constatées à tort sur des biens de l'hôpital affectés à un autre établissement	Sincérité Exactitude	Moyen	Faible		
						ORD	Utilisation inappropriée des dotations exceptionnelles aux amortissements	Régularité Sincérité	Faible	Faible		
						ORD	Cas des biens affectés à un tiers ou reçus en affectation ou mis à disposition : Absence de pièces justifiant les montants enregistrés, notamment l'acte-d'affectation ou de mise à disposition	Régularité Exhaustivité	Moyen	Faible		
						ORD	Mandatement	Différences entre l'état des amortissements et les écritures comptables	Régularité Exactitude Exhaustivité	Moyen		Faible
						CL	Prise en charge comptable	Absence de comptabilisation ou comptabilisation erronée des amortissements	Exhaustivité Imputation	Moyen		Faible

FIABILISATION ET CERTIFICATION DES COMPTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE
 Contrôle interne comptable et financier (Ordonnateur et comptable)

Cartographie type du cycle des immobilisations

Version novembre 2011

	2801 2803... 2805 2808 281... 282...	via 451 à 456 si budget annexe	7811	Reprises sur amortissements	Liquidation	ORD	Absence de décision motivée de reprise	Régularité Sincérité	Faible	Faible	Contrôle de la justification	
					Emission des titres de recettes	ORD	Non respect du caractère semi-budgétaire des opérations enregistrées	Régularité	Faible	Faible	Contrôle de l'enregistrement des reprises sur amortissement	
					Prise en charge comptable	CL	Non respect du caractère semi-budgétaire des opérations enregistrées	Régularité	Faible	Faible	Contrôle de l'enregistrement des reprises sur amortissement	
	201 203... 208 2801 2803... 2808 205 2114 212... 213... 214... 215				Inventaire	Apurement des comptes d'amortissements pour les immobilisations incorporelles (hors compte 205) totalement amorties	CL	Oubli de contrepassation des immobilisations incorporelles totalement amorties, par une opération d'ordre non budgétaire	Exhaustivité Régularité	Faible	Faible	Examen, au moins une fois par an, du contenu des comptes concernés pour repérer les montants à apurer
						Apurement des comptes d'amortissements pour les seules immobilisations corporelles cédées ou détruites et les immobilisations incorporelles du compte 205	CL	Oubli des écritures de contrepassation, par une opération d'ordre non budgétaire,	Exhaustivité Régularité	Faible	Faible	Contrôle de la présence d'écritures d'apurement des comptes d'amortissement en cas de sortie d'immobilisations amortissables
1.22 Provisions 1-22a - Provisions pour risques et charges	1511 1572		6815 6865	Constitution et suivi de la provision	Recensement provision(s) à constituer	ORD	Méconnaissance des règles				Plan pluriannuel de gros travaux avec suivi par compte sous-divisionnaire Constitution d'une provision dans la phase pré-contentieuse du litige Constitution d'une provision à la contraction de l'emprunt en devise	
						ORD	Absence de provision	Sincérité Régularité	Moyen	Moyen		
					Enregistrement comptable	ORD	Erreur d'imputation	Imputation	Faible	Faible	Contrôle de la bonne imputation comptable	
						ORD	Substitution d'un autre mécanisme comptable	Régularité	Moyen	Moyen		
					Suivi	ORD	Absence d'historique, de traçabilité de la constitution de la provision	Exactitude	Faible	Moyen	Etat justificatif de constitution de la provision (date,affectation,mode de détermination...)	
						ORD	Absence de suivi et de justification permanente de la provision	Exactitude	Faible	Moyen		
					Intégration comptable	CL	Absence d'enregistrement comptable ou enregistrement comptable erroné	Exactitude Imputation	Moyen	Moyen	Contrôle des pièces justificatives transmises par l'ordonnateur Contrôle de l'identification des provisions Contrôle de l'enregistrement comptable de la provision	
						CL	Absence de réajustement comptable	Exactitude	Moyen	Moyen		

FIABILISATION ET CERTIFICATION DES COMPTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE
 Contrôle interne comptable et financier (Ordonnateur et comptable)

Cartographie type du cycle des immobilisations

Version novembre 2011

	1511 1572		7815 7865	Reprise de la provision	Recensement reprise(s) à effectuer	ORD	* Oubli de reprise de la provision devenue sans objet et donc intégrable au résultat de l'établissement	Sincérité Exactitude Exhaustivité	Moyen	Moyen	* Idem constitution * Etat justificatif de reprise de la provision (affectation, détermination...)
					Décision de reprise	ORD	Non respect de la séparation entre charges de fonctionnement et dépenses d'investissement (ex : provision pour travaux couvrant des dépenses relevant de l'investissement)	Régularité Sincérité	Moyen	Moyen	Documentation des modalités d'évaluation des provisions Contrôle des calculs effectués Etat justificatif de reprise de la provision
						ORD	Non respect de l'étanchéité et de l'affectation de la provision à la couverture d'une charge donnée	Régularité Sincérité	Moyen	Moyen	
						ORD	Mauvaise évaluation de la reprise	Régularité Exactitude	Moyen	Moyen	
					Enregistrement comptable	ORD	Erreur d'imputation	Imputation	Moyen	Moyen	Contrôle de la bonne imputation comptable
					Intégration comptable	CL	Absence d'enregistrement comptable de la reprise de provision	Régularité Exactitude	Moyen	Moyen	Contrôle des pièces justificatives transmises par l'ordonnateur Contrôle de l'enregistrement comptable de la reprise de la provision devenue sans objet
1.22b - Provisions réglementées (pour renouvellement des immobilisations)	142		6874	Constitution et suivi de la provision	Recensement provision(s) à constituer	ORD	Absence, imperfection ou non actualisation du référentiel qui permet de déterminer le niveau de provision (PPI, PGFP, planification)	Sincérité Exactitude Exhaustivité	Moyen	Moyen	Etat justificatif de constitution de la provision (date, affectation, mode de détermination...)
					Constatation des provisions	ORD	Mauvaise évaluation de la charge à couvrir	Sincérité Exactitude Exhaustivité	Moyen	Moyen	Actualisation au-moins annuelle du PPI Suivi extra-budgétaire des provisions par nature d'opération
						ORD	Absence de suivi et de justification permanente de la provision	Exactitude	Faible	Moyen	
					Enregistrement comptable	ORD	Erreur d'imputation	Imputation	Faible	Faible	Contrôle de la bonne imputation comptable
					Intégration comptable	CL	Absence d'enregistrement comptable ou enregistrement comptable erroné	Exhaustivité Exactitude	Faible	Faible	Contrôle des pièces justificatives transmises par l'ordonnateur Contrôle de l'identification des provisions Contrôle de l'enregistrement comptable de la provision

FIABILISATION ET CERTIFICATION DES COMPTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE
 Contrôle interne comptable et financier (Ordonnateur et comptable)

Cartographie type du cycle des immobilisations

Version novembre 2011

	14	7874	Reprise de la provision	Recensement reprise(s) à effectuer	ORD	Oubli de reprise de la provision devenue sans objet	Sincérité Exactitude Exhaustivité	Moyen	Moyen	Documentation des modalités d'évaluation des provisions
				Décision de reprise	ORD	Mauvaise évaluation de la reprise	Sincérité Exactitude Exhaustivité	Moyen	Moyen	Contrôle des calculs effectués
						Non respect de l'étanchéité et de l'affectation de la provision à la couverture d'une charge donnée	Sincérité Régularité	Moyen	Moyen	Etat justificatif de reprise de la provision Suivi infra-annuel et/ou d'isolement des acquisitions et des travaux concernés par la provision (immos)
				Enregistrement comptable	ORD	Erreur d'imputation	Imputation	Faible	Faible	Contrôle de la bonne imputation comptable
				Intégration comptable	CL	Absence d'enregistrement comptable de la reprise de provision	Exhaustivité	Faible	Faible	Contrôle des pièces justificatives transmises par l'ordonnateur Contrôle de l'enregistrement comptable de la reprise de la provision devenue sans objet
1-23 - Arrêté annuel	20 21			Inventaire physique	ORD	Non justification des droits et obligations liés aux biens inventoriés (propriété des biens notamment)	Régularité	Moyen	Moyen	Rapprochement des actes et de la comptabilité
				Inventaire comptable	CL	Sous ou surévaluation des immobilisations : biens inventoriés et non comptabilisés, biens comptabilisés et non inventoriés	Exactitude	Moyen	Moyen	rapprochement de l'inventaire comptable avec l'inventaire physique de l'ordonnateur
			Rattachement des charges à l'exercice	Recensement	ORD	Opérations en cours au sein de l'EPS non comptabilisées	Régularité Exactitude Exhaustivité	Moyen	Moyen	Procédures de recensement des opérations en cours devant être rattachées (mise en œuvre du cut-off achats de fin de période)
		ORD			Opérations rattachées non justifiées	Régularité Exactitude	Moyen	Moyen	Justification des rattachements (constitution d'un dossier de clôture)	
		Intégration comptable		ORD	Absence d'enregistrement	Régularité Exhaustivité Rattachement	Moyen	Moyen	Contrôle de la comptabilisation des charges à rattacher	
				CL	Absence de comptabilisation des charges à rattacher à l'exercice	Régularité Exhaustivité Rattachement	Moyen	Moyen	Contrôle et suivi des comptes de régularisation	
			CL	Caractère difficilement appréhendable des charges à rattacher	Exactitude	Moyen	Moyen	Justification des rattachements (constitution d'un dossier de clôture)		
					CL	Erreur d'imputation	Régularité Exactitude	Faible	Faible	Contrôle de la bonne imputation comptable

FIABILISATION ET CERTIFICATION DES COMPTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE

Contrôle interne comptable et financier (Ordonnateur et comptable)

Cartographie type du cycle des immobilisations

Version novembre 2011

Cycles / Processus et observations	Principaux comptes			Procédures	Taches	Acteurs	Risques	Objectifs de qualité comptable	Impact financier	Probabilité	Exemples de mesure de maîtrise du risque
	Haut bilan	Bas bilan	Résultat								
1 - Cycle immobilisations											
1.30 - Cessions d'immobilisations à titre onéreux	20 21 280 281		675 775	Identification et autorisation des cessions d'immobilisations	Recensement des propositions de cessions d'immobilisations	ORD	Recensement non exhaustif des cessions d'immobilisations				Détermination de règles et de procédures formalisées et communication de celles-ci à tous les acteurs concernés
					Autorisation des cessions d'immobilisations	ORD	Absence de décision autorisant la cession			Contrôle de l'autorisation de l'organe et/ou le service compétent	
						ORD	Détournement d'actif	Régularité Exhaustivité	Faible	Faible	Détermination de règles et de procédures formalisées et communication de celles-ci à tous les acteurs concernés (DG, Service des domaines...) Utilisation systématique de documents standards comme support
	20 21 280 281	462	675 775 681	Réalisation des cessions d'immobilisations	Evaluation des cessions d'immobilisations	ORD	Détournement d'actif	Régularité	Faible	Faible	Organisation de la cession du bien par le service des domaines le cas échéant Vérification des pouvoirs et délégations de signature
					Signature des actes de cession	ORD	Erreur d'évaluation	Exactitude	Faible	Moyen	
						ORD	Détournement d'actif	Régularité	Moyen	Faible	
					Information du service financier de la cession de l'immobilisation	ORD	Signature par une personne non habilitée et nullité de la vente	Régularité	Moyen	Faible	
						ORD	Enregistrement non exhaustif des cessions d'immobilisations	Régularité	Moyen	Moyen	Information systématique du service financier qui est destinataire des pièces justificatives (fiche de l'immobilisation, acte de cession par les domaines le cas échéant...)
					Emission des titres et éventuellement des mandats nécessaires à la cession de l'immobilisation	ORD	Enregistrement non exhaustif des cessions d'immobilisations	Exhaustivité Sincérité	Moyen	Moyen	Contrôle de l'émission des factures de cession
						ORD	Pièces justificatives insuffisantes ou erronées	Régularité Sincérité	Moyen	Moyen	Contrôles des factures et des actes de cession
ORD	Absence de mise à jour du fichier des immobilisations	Exhaustivité Sincérité	Moyen	Moyen		Contrôle périodique de l'enregistrement dans le fichier des immobilisations de toutes les sorties					

FIABILISATION ET CERTIFICATION DES COMPTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE
 Contrôle interne comptable et financier (Ordonnateur et comptable)

Cartographie type du cycle des immobilisations

Version novembre 2011

					ORD	Absence de transmission des pièces au comptable en vue de l'enregistrement et du recouvrement du prix de cession	Exhaustivité	Moyen	Faible	Suiv de la transmission des pièces au comptable
	20	462	675	Prise en charge et enregistrement comptable de la cession	CL	Pièces justificatives insuffisantes ou erronées	Régularité Sincérité	Moyen	Moyen	Contrôle de la présence et de la régularité des pièces justificatives
	21		775		CL	Enregistrement non exhaustif ou erroné des cessions d'immobilisations	Régularité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Traçabilité des opérations
	280		681		CL	Absence de mise à jour du fichier des immobilisations	Régularité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Ajustements périodiques avec le fichier de l'ordonnateur
281										
1.31 Cessions à titre gratuit				Décision et autorisation	ORD	Absence d'acte d'affectation	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Contrôle et suivi de la procédure d'affectation
1.31a - Biens reçus en affectation			ORD		Absence de transmission de l'acte d'affectation et des autres PJ au comptable	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen		
	21				ORD	Evaluation	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Suivi des modalités d'évaluation des immobilisations
	24				ORD	Mise à jour de l'inventaire	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Transmission du document attestant la sortie du bien au service chargé de l'inscription au registre de l'inventaire
				Comptabilisation	ORD	Absence de comptabilisation des biens immobiliers affectés (opération d'ordre non budgétaire)	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Mise en place d'un suivi organisé et formalisé des sorties de biens en concertation avec l'ordonnateur
					CL	Enregistrement comptable erroné	Imputation	Faible	Faible	Contrôle (périodique, au moins en fin d'exercice) de l'ensemble des éléments transmis par l'ordonnateur (actes d'affectation) aux fins de détection de biens cédés à titre gratuit non comptabilisés
1.31b - Biens mis à disposition					CL	Absence de convention de mise à disposition	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Contrôle et suivi de la procédure de

FIABILISATION ET CERTIFICATION DES COMPTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE
 Contrôle interne comptable et financier (Ordonnateur et comptable)

Cartographie type du cycle des immobilisations

Version novembre 2011

	21 24			Décision et autorisation	convention de mise a disposition	ORD	Absence de transmission de la convention de mise à disposition et des autres PJ au comptable	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	mise a disposition
					Evaluation	ORD	Absence ou erreur d'évaluation	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Suivi des modalités d'évaluation des immobilisations
					Mise à jour de l'inventaire	ORD	Absence de prise en compte à l'inventaire	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Transmission du document attestant la sortie du bien au service chargé de l'inscription au registre de l'inventaire
				Comptabilisation	Enregistrement comptable	ORD	Absence de comptabilisation des sorties de biens immobiliers mis à disposition (opération d'ordre non budgétaire)	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Mise en place d'un suivi organisé et formalisé des sorties de biens en concertation avec l'ordonnateur
CL	Enregistrement comptable erroné	Imputation	Faible			Faible	Contrôle (périodique, au moins en fin d'exercice) de l'ensemble des éléments transmis par l'ordonnateur (conventions de mise à disposition) aux fins de détection de biens cédés à titre gratuit non comptabilisés				
1.31c - Echanges	21		675	Décision et autorisation	Décision et signature de l'acte d'échange	CL	Absence d'acte formalisant l'échange	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Contrôle et suivi de la procédure d'échange
						ORD	Absence de transmission de l'acte et des autres PJ au comptable	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	
					Evaluation des biens échangés	ORD	Absence ou erreur d'évaluation	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Suivi des modalités d'évaluation des immobilisations
				Comptabilisation	Emission du mandat et du titre	ORD	Absence de comptabilisation du versement de la soulte	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Suivi de l'exécution de l'acte
					Mise à jour de l'inventaire	ORD	Absence de prise en compte à l'inventaire	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Transmission du document attestant la réception du bien au service chargé de l'inscription au registre de l'inventaire
				Comptabilisation		ORD	Absence de comptabilisation des biens immobiliers cédés en échange	Réalité Exhaustivité Exactitude	Moyen	Moyen	Mise en place d'un suivi organisé et formalisé des sorties de biens en concertation avec l'ordonnateur

FIABILISATION ET CERTIFICATION DES COMPTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE
 Contrôle interne comptable et financier (Ordonnateur et comptable)

Cartographie type du cycle des immobilisations

Version novembre 2011

					Enregistrement comptable	CL	Enregistrement comptable erroné	Imputation	Faible	Faible	Contrôle (périodique, au moins en fin d'exercice) de l'ensemble des éléments transmis par l'ordonnateur (actes d'échanges) aux fins de détection de biens cédés à titre gratuit non comptabilisés	
1.32 - Mises au rebut d'immobilisations	20 21 280 281		675	Général	Ensemble	ORD/CL	Absence de règles et de procédures formalisées Non respect des règles et des procédures				Détermination de règles et de procédures formalisées et communication de celles-ci à tous les acteurs concernés (DG, Service des domaines...)	
					Identification et autorisation des mises au rebut d'immobilisations	Recensement des mises au rebut d'immobilisations	ORD	Recensement non exhaustif des mises au rebut d'immobilisations	Régularité Exhaustivité	Faible	Fort	Le service utilisateur qui constate qu'un bien n'est plus utilisable ou a disparu doit proposer sa mise au rebut du patrimoine (doc : proposition de réforme)
				Décision de mise au rebut d'immobilisations (décision de mise hors service ou de destruction ou de démolition; événement entrainant une mise à la réforme (incendie, vol, ...))		ORD	Détournement d'actif	Réalité	Faible	Moyen	Utilisation systématique de documents standards comme support de réforme du bien	
	ORD	Absence de décision de mise au rebut	Réalité		Faible	Fort	Contrôle de l'autorisation de la mise au rebut par l'organe et/ou le service compétent					
	20 21 280 281			675 775 681	Réalisation des mises	Etablissement de l'acte formalisant la décision de mise au rebut d'immobilisations	ORD	Absence d'acte ou acte erroné	Réalité	Faible	Faible	Validation de la réforme du bien par le service des domaines le cas échéant
							ORD	Détournement d'actif	Réalité	Faible	Moyen	En cas de destruction du bien, le service utilisateur fait détruire ou enlever le bien et se fait établir par le prestataire un procès verbal de destruction En cas de vol du bien, le service utilisateur effectue une déclaration de vol
						Information du service financier de la mise au rebut de l'immobilisation	ORD	Enregistrement non exhaustif des mises au rebut d'immobilisations	Régularité Exactitude	Faible	Fort	Information systématique du service financier qui est destinataire des pièces justificatives (fiche de l'immobilisation, fiche de destruction, plainte pour vol...)
							ORD	Enregistrement non exhaustif des mises au rebut d'immobilisations	Exhaustivité Sincérité	Faible	Moyen	Contrôle de l'émission des factures de cession

FIABILISATION ET CERTIFICATION DES COMPTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE
 Contrôle interne comptable et financier (Ordonnateur et comptable)

Cartographie type du cycle des immobilisations

Version novembre 2011

				au rebut d'immobilisations	Emission des mandats nécessaires à la mise au rebut de l'immobilisation	ORD	Pièces justificatives insuffisantes ou erronées	Régularité Exhaustivité Sincérité	Faible	Moyen	Contrôles des actes formalisant la décision de mise eu rebut, des PV de destruction ou de déclaration de vol
						ORD	Absence de mise à jour du fichier des immobilisations	Exhaustivité Sincérité	Faible	Moyen	Contrôle périodique de l'enregistrement dans le fichier des immobilisations de toutes les sorties
						ORD	Absence de transmission des pièces au comptable en vue de l'enregistrement de la mise au rebut d'immobilisations	Exhaustivité Sincérité	Faible	Moyen	Suiv de la transmission des pièces au comptable
					Prise en charge et enregistrement comptable de la mise au rebut	ORD	Pièces justificatives insuffisantes ou erronées	Régularité Exhaustivité Sincérité	Faible	Moyen	Contrôle de la présence et de la régularité des pièces justificatives
						CL	Enregistrement non exhaustif ou erroné des cessions d'immobilisations	Régularité Exhaustivité Exactitude	Faible	Moyen	Traçabilité des opérations
						CL	Absence de mise à jour du fichier des immobilisations	Régularité Exhaustivité Exactitude	Faible	moyen	Ajustements périodiques avec le fichier de l'ordonnateur

FIABILISATION ET CERTIFICATION DES COMPTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE
 Contrôle interne comptable et financier (Ordonnateur et comptable)

Cartographie type du cycle des immobilisations

Version novembre 2011

Cycles / Processus et observations	Principaux comptes			Procédures	Tâches	Acteurs	Risques	Objectifs de qualité comptable	Impact financier	Probabilité	Exemples de mesures de maîtrise du risque
	Haut bilan	Bas bilan	Résultat								
1 - Cycle immobilisations											
1.50 - Acquisitions - immobilisations financières : participations	26 / 271 / 272 / 273	404	Prise de participations	décision / convention acquisition	ORD	Irrégularité de l'acquisition	Réalité Régularité	Moyen	Moyen	Détermination de règles et procédures formalisées et communication de celles-ci à tous les acteurs concernés Définition des responsabilités (circuit de validation et identification du processus de supervision) Gestion des délégations et des habilitations Contrôle de supervision du respect des procédures de prise de participations	
					ORD	Mauvaise évaluation des risques liés à la participation	Réalité Sincérité	Moyen	Moyen		
				Traitement comptable à l'actif	CL	Absence ou Erreur d'enregistrement	Réalité Régularité Imputation	Moyen	Moyen		Traçabilité des opérations
	Pièces justificatives insuffisantes ou erronées	Régularité	Faible	Moyen		Contrôle de la présence et de la régularité des pièces justificatives					
1.51 - Acquisitions - immobilisations financières : prêts et avances			Réception du contrat / engagement	réception	ORD	Absence de convention	Réalité Régularité	Faible	Faible	Détermination de règles et procédures formalisées et communication de celles-ci à tous les acteurs concernés Définition des responsabilités (circuit de validation et identification du processus de supervision) Traçabilité des opérations Gestion des délégations et des habilitations Contrôle de supervision du respect	
						Absence de suivi des contrats	Exhaustivité	Faible	Faible		
			Ordre de payer	mandatement	ORD	Erreur de liquidation	Exactitude	Faible	Faible		
			Prise en charge de l'ordre de payer	visa traitement comptable à l'actif	CL	Erreur de liquidation	Exactitude	Faible	Faible		

FIABILISATION ET CERTIFICATION DES COMPTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE
 Contrôle interne comptable et financier (Ordonnateur et comptable)

Cartographie type du cycle des immobilisations

Version novembre 2011

	274 / 275 / 276	404		Ordre de recouvrer	émission transformation d'un prêt en subvention	ORD	Absence d'émission de titre	Régularité Exhaustivité Sincérité	Faible	Faible	Contrôle de l'application et du respect des procédures de prêts et avances
							Absence de suivi des demandes de remboursement	Exactitude Exhaustivité	Faible	Faible	
				Prise en charge de l'ordre de recouvrer	visa	CL	Absence ou Erreur d'enregistrement	Régularité Exhaustivité Imputation	Faible	Faible	Traçabilité des opérations
						CL	Pièces justificatives insuffisantes ou erronées	Exactitude Exhaustivité	Faible	Faible	Contrôle de la présence et de la régularité des pièces justificatives
				Encaissement	Enregistrement comptable des remboursements	CL	Absence d'enregistrement comptable ou enregistrement erroné	Régularité Exhaustivité	Faible	Faible	Traçabilité des opérations
					Recouvrement	CL	Absence de suivi des remboursements	Régularité Exhaustivité	Faible	Faible	Suivi des restes à recouvrer